

# Mandat du Comité mixte sur les Pratiques responsables en matière d'emploi

## Introduction

Fin 2015, les Conseils d'administration de la Produce Marketing Association (PMA) et de la United Fresh Produce Association (UFGA) ont créé un Comité mixte sur les Pratiques responsables en matière d'emploi (le Comité mixte ou le Comité). Ce document présente le champ d'application et les objectifs du travail mené par le Comité.

## Champ d'application des travaux

Les objectifs du Comité mixte sont les suivants :

1. Élaborer des principes pour la mise en place de pratiques responsables en matière d'emploi à l'échelle de l'industrie dans les chaînes d'approvisionnement mondiales des fruits et légumes frais et des fleurs qui favorisent et soutiennent le respect et la dignité des travailleurs, en mettant à profit les connaissances et l'expérience des membres dans l'ensemble de ces chaînes d'approvisionnement.
2. Définir une vision pour une action coordonnée à l'échelle de l'industrie en vue d'éduquer les membres de l'industrie, les partenaires commerciaux et les consommateurs au sujet de ces principes.
3. Élaborer un plan d'action défini dans le temps pour faciliter un processus harmonisé ou étalonné qui permet aux partenaires commerciaux de coopérer dans le but de vérifier et d'évaluer la mise en œuvre réussie de ces principes.

## Le besoin

La grande majorité des employeurs de l'industrie florale et de l'industrie des fruits et légumes s'efforcent d'atteindre au quotidien d'importants objectifs : veiller à la sécurité sur le lieu de travail, respecter la dignité des travailleurs et se conformer à l'ensemble des exigences fixées par la loi. Notre industrie peut parfois attirer des travailleurs vulnérables ou à risque, comme des migrants, des travailleurs étrangers, des travailleurs issus de minorités et des femmes. Alors que la majorité des employeurs agricoles fournissent des emplois et des conditions de qualité, favorisent des relations respectueuses avec les employés et veillent à des conditions de travail appropriées, les signalements de violations du droit du travail entachent inutilement toute l'industrie.

L'absence de cadre de travail clair dans le secteur d'activité pour communiquer, soutenir et promouvoir les normes peut mener à une mauvaise compréhension des conditions au sein de nos effectifs, ce qui incite certains acheteurs à créer leurs propres programmes pour fournir une assurance de conformité de la chaîne d'approvisionnement.

Parallèlement, les consommateurs se préoccupent de plus en plus des méthodes de production, des origines et des externalités liées aux aliments et aux fleurs qu'ils achètent. L'intérêt des consommateurs peut exercer une pression croissante de la part des différents partenaires commerciaux, des gouvernements et des consommateurs. Nous sommes conscients du fait que la transparence et la responsabilité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales sont de plus en plus scrutées, en particulier en raison du rôle plus actif joué par les gouvernements qui empêchent le commerce de biens ou de marchandises qui sont le fruit d'un travail forcé ou d'un travail infantile.

Nous sommes préoccupés par le fait que des normes seront imposées à l'industrie de manière collective, ou par le fait que l'industrie continuera de suivre différentes directions, ce qui aboutira à de nombreuses normes et pratiques de vérification, comme c'est le cas dans d'autres industries comme les vêtements ou les biens de consommation. Nous estimons qu'une prolifération continue de différents codes de conduite et d'approches en matière de vérification des mesures correctives, aboutissant à plusieurs vérifications, entravera en fin de compte l'amélioration des pratiques en matière d'emploi dans la chaîne d'approvisionnement, les employeurs consacrant plus de temps à la paperasserie qu'à investir dans des occasions d'amélioration. Nous sommes conscients du fait que certaines approches ont été élaborées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur, mais ces approches ont rencontré des problèmes de sensibilisation d'un large public en raison des coûts et du fort coefficient d'engagement. Ces développements contribuent à créer un environnement confus et instable, qui risque d'être confronté à une utilisation des ressources financières dans des domaines différents de l'amélioration des performances.

En élaborant notre cadre de travail pour la coordination, nous souhaitons tirer profit des initiatives existantes pour garantir une bonne performance sociale et soutenir une culture où nos effectifs sont traités avec dignité et respect. L'objectif du Comité est de créer des occasions pour l'harmonisation et la convergence des efforts à travers toutes les facettes de notre chaîne d'approvisionnement en vue de soutenir des pratiques sectorielles qui sont conformes aux normes légales internationales, ainsi qu'aux lois en vigueur à l'échelle nationale et locale. Un nouveau dialogue au sujet des attentes communes de l'industrie permettra à l'industrie des fruits et légumes et à l'industrie florale d'améliorer la transparence, tout en accélérant l'apprentissage et en soutenant les membres de l'industrie qui œuvrent à l'application de ces valeurs fondamentales. Ce faisant, l'industrie sera également en mesure de communiquer avec efficacité nos valeurs essentielles.

## **Nos valeurs**

Lorsque les producteurs, les spécialistes du conditionnement, les distributeurs, les négociants et les détaillants des fruits et légumes frais et des fleurs unissent leurs forces pour répondre à ces enjeux, nous créons une occasion de dialogue et d'harmonisation autour d'éléments qui sont essentiels à la réussite de notre industrie dans son ensemble.

*Nous sommes déterminés à faire de l'industrie des produits frais et des fleurs une source de fierté et d'engagement pour les travailleurs.*

Nous estimons que les travailleurs relevant des chaînes d'approvisionnement des fruits et légumes frais et des fleurs à travers le monde méritent d'être traités avec dignité et respect. Nous cherchons à mobiliser et à appuyer des communications et un dialogue transparents entre les travailleurs et les employeurs pour garantir des conditions d'emploi et des postes appropriés.

### **Conformité aux exigences juridiques, dignité et respect**

Nous respectons les lois qui régissent notre secteur d'activité. Tout en ayant conscience que notre industrie peut parfois attirer des travailleurs vulnérables, nous insistons sur le strict respect de la législation, ainsi que sur un engagement clair et bien défini pour traiter l'ensemble des travailleurs avec dignité et respect.

### **Responsabilité sociale à travers l'industrie**

Nous cherchons à créer un environnement où les fruits, les légumes et les fleurs sont cultivés et approvisionnés de manière responsable, ce qui inclut toute la chaîne d'approvisionnement, où nos producteurs s'engagent à traiter les travailleurs avec dignité et respect et où nos acheteurs prennent soin d'utiliser les attentes envers les producteurs qu'ils peuvent suivre eux-mêmes et s'engagent également à suivre des pratiques responsables en matière d'achat.

### **Une source d'apprentissage**

Nous croyons en un processus visant à éduquer, échanger des idées et des pratiques exemplaires, vérifier les conditions actuelles et inspirer un apprentissage et un progrès continu pour l'ensemble des travailleurs des chaînes d'approvisionnement des fruits et légumes et des fleurs. Pour permettre la diffusion des enseignements et de l'apprentissage commun, nous nous engageons en faveur d'un degré élevé de transparence, notamment en ce qui concerne les informations sur les pratiques en vigueur dans les lieux de travail. Nous avons l'intention de servir de plateforme éducative pour aider ceux qui produisent ou qui souhaitent en apprendre plus au sujet de la production.

### **Inclusion et robustesse**

Nous avons à cœur de garantir une participation mondiale. Nous respectons la grande diversité qui existe parmi les régions productrices et les pratiques culturelles dans l'industrie des fruits et légumes et des fleurs. Compte tenu du fait que les producteurs aux États-Unis et d'ailleurs sont confrontés à des environnements différents, nous cherchons à garantir que les principes des bonnes pratiques en matière d'emploi soient élaborés de façon à s'appliquer aux producteurs de régions présentant divers niveaux de développement économique et un paysage juridique différent. Pour réduire les obstacles à la mise en œuvre, nous chercherons en toute occasion à minimiser les exigences trop contraignantes et à disposer d'attentes sectorielles adaptées à l'objectif poursuivi. Pour garantir l'accessibilité, nous partagerons librement les informations, nous fournirons des outils dans plusieurs langues et nous nous évaluerons en continu pour déterminer si nous atteignons les personnes les plus concernées ou ayant besoin d'information.

### **Pertinence**

Nous veillerons à ce que notre engagement envers des pratiques responsables en matière d'emploi soit également traduit dans les programmes qui répondent aux problèmes prioritaires pour les travailleurs. Nous avons conscience du fait que les priorités évoluent avec le temps, et en qualité d'industrie, nous aurons besoin d'un processus pour prendre cela en considération.

### **Responsabilité**

Nous sommes conscients que bon nombre de parties prenantes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur, auront des questions, des points de vue et des préoccupations à faire connaître. Nous soutiendrons des mécanismes pour rendre facilement disponibles les informations pertinentes tout au long de l'élaboration de ces principes, au fur et à mesure que nous instaurons une culture de transparence et d'amélioration continue qui tiendra compte des commentaires reçus. Nous nous engageons à utiliser des processus inclusifs de consultation pour intégrer les commentaires formulés par les parties prenantes dans les principes liés aux pratiques responsables en matière d'emploi. Les personnes qui contribuent le plus à la réussite de ce travail doivent faire partie intégrante de sa modélisation.

## **Qui et comment**

Notre Comité mixte est présidé par Brian Kocher du groupement d'entreprises Castellini, pour le compte de la UFPA, et Russell Mounce de Sam's Club, pour le compte de la PMA. Le Comité (voir la liste ci-dessous) inclut des membres qui représentent les acheteurs et les fournisseurs, dans le but de refléter la diversité de la composition dans tous les segments de notre industrie.

Entre décembre 2015 et juin 2016, le Comité a organisé trois réunions initiales de planification pour discuter des buts et objectifs et définir les processus avec les ressources appropriées nécessaires afin de former le socle du dur labeur qui nous attend. Le Comité travaillera avec l'appui de conseillers spécialisés et le point de vue de nombreux acteurs du monde de l'agriculture.

Nous sommes à la toute première étape de ce processus et nous avons l'intention d'impliquer, au cours de l'automne 2016, une myriade d'intervenants dans toute l'industrie pour commencer le travail, en ayant conscience du fait que le point de vue ou la collaboration de nombreuses parties prenantes sur cet enjeu est primordial(e) afin de garantir la réussite de ce travail. Nous rencontrerons, puis nous instaurerons un dialogue continu, avec les différents segments de l'industrie mondiale des fruits et légumes et des fleurs, comme les organisations de producteurs, les pourvoyeurs de main-d'œuvre et les organisations de vente au détail ou de services alimentaires. Un engagement continu sera essentiel pour veiller à bien cerner les points de vue spécifiques et être en mesure d'intégrer les réflexions dans le travail du Comité.

Le Comité s'engage également à mettre en place des processus de consultation publique (le lancement devrait intervenir vers la fin de l'automne 2016) pour obtenir l'avis des parties prenantes ayant un intérêt dans ou susceptibles d'être impactées par le travail réalisé par le Comité. Nous faisons cela pour obtenir les nombreux points de vue essentiels à la mise en place de principes généralement acceptés et dégager un consensus, lorsque cela est possible. Cela englobe les organismes responsables de la normalisation, les organisations multilatérales, les ONG, les investisseurs, le gouvernement, les groupes

internationaux, les organismes souhaitant faire entendre l'opinion des travailleurs, ainsi que les autres parties prenantes qui sont au service de divers aspects de la chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre de son travail, le Comité évaluera également les normes locales, nationales et internationales, les pratiques exemplaires des producteurs et les attentes courantes des clients pour les pratiques en matière d'emploi afin de profiter de l'occasion d'harmoniser cet effort avec d'autres cadres de travail pertinents. Ce faisant, les membres de l'industrie s'unissent pour identifier, apprendre et mettre à profit les pratiques sectorielles.

Notre réussite dépendra de notre capacité à instaurer des préconisations sectorielles de façon efficace pour permettre une diffusion aussi large que possible, élaborer des pratiques appropriées en matière d'emploi et créer une meilleure communication entre les producteurs et les partenaires commerciaux. Nous savons qu'il est primordial de fournir une valeur commerciale à travers l'harmonisation des approches avec les acteurs clés ou les systèmes ayant déjà un impact sur la chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes et des fleurs.

En définitive, les travailleurs et les employeurs de la chaîne d'approvisionnement nécessitent le respect et la prospérité réciproques pour que le secteur soit florissant et durable pour les générations futures.

Août 2016

Brian W. Kocher (coprésident) Directeur de l'exploitation Castellini Company LLC	Russell Mounce (coprésident) Vice-président des fruits et légumes et des fleurs, Sam's Club	
Larry Barton Président Taylor Farms Mexico	Soren Bjorn Vice-président directeur – Driscoll's of the Americas Driscoll's	Hugo Byrnes Ahold Global
Dave Corsi Vice-président des opérations liées aux fruits et légumes et aux fleurs Wegmans Food Markets, Inc.	Susan Forsell Vice-présidente du développement durable aux É.-U. McDonald's Corporation	David Krause Président Wonderful Citrus
David Lake Président 4EARTH FARMS	Jim Lemke Président Robinson Fresh	Paul Mastronardi Président Mastronardi Produce, Ltd.
Frank Padilla Vice-président et responsable des marchandises diverses, des fruits et légumes et de la viande Costco Wholesale	Cheryl Queen Vice-présidente des communications et des affaires de l'entreprise Compass Group USA	Kent Shoemaker PDG Lipman
Vic Smith Président-directeur général JV Smith Companies	Max Yeater Président PRO*ACT, LLC	Carmen Ponce Vice-présidente des RH et conseillère juridique Tanimura & Antle
Sonny Rodriguez Propriétaire The Growers Company	Matt Rogers Coordinateur international en chef des fruits et légumes Whole Foods	Martha Sarra Vice-présidente et directrice de la déontologie et de la conformité The Kroger Company

**Membres du Comité mixte sur les Pratiques responsables en matière d'emploi**